

**Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon**  
**Compte-rendu des Conseils d'Administration**  
**du 08/03/2016 par conférence téléphonique entre 20h30 et 23h15 et**  
**du 15/03/2016 par conférence téléphonique entre 20h20 et 00h30**

Présents le 8/3 : Bert Schumann, Elisabeth Barbay, François Lo Jacomo, Isabelle Nicolas, Vito Markovo pour SAT-Amikaro. 5 voix d'administrateurs sur 8, excusé: Didier Loison pour Esperanto-France

Présents le 15/3 : Bert Schumann, Elisabeth Barbay, François Lo Jacomo, Isabelle Nicolas, 4 voix d'administrateurs sur 8, quorum non atteint, aucune décision prise

1a. Approbation du CR du CA du 9 et 30 novembre 2015.

1b. Approbation de sociétaires : Bart et Thomas D., e-iste actif et son fils espérantiste de naissance, étaient 2 fois à Grésillon en 2013, loueront Grésillon du 14 au 21/8/2017. Alexandre A., enseigne l'esp. dans une école, est venu à AÛTUNE 2015.

1c. Parts sociales : 3 nouvelles parts B de 3 sociétaires. Le CA approuve leurs parts B.

1d. Bail de la Voie Verte : François l'a signé le 31/12/2015 avec le maire Ph. Chalopin devant le notaire, Maître Bavière. C'est un bail emphytéotique du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2035, non renouvelable. Nous sommes dans l'attente de l'acte authentique.

1e. Projet Erasmus+ : Sara (Kosmo) et Alfred (TEJA) proposent à Grésillon d'être partenaire d'un projet Erasmus+ de formation d'adultes journalistes bénévoles. La MCE y gagne une activité pendant des stages ainsi que quelques stagiaires financés par Erasmus. La MCE n'aura aucune responsabilité légale et n'a rien à rapporter, par rapport à Erasmus. La MCE ne doit que signer un document pour mandater l'organisme coordinateur. Le CA approuve et charge Bert de ce dossier.

1f. Comptes : La Banque Populaire Atlantique informe que nos comptes doivent être transformés en compte professionnels, car les impôts du type TVA doivent être obligatoirement payés par virement d'un compte professionnel. A préciser avec le comptable. Il faut donc envisager de clore le compte courant BPA et de transformer le compte sur livret.

2. AG du samedi 4 juin 2016 à 14 heures

François refait un appel à candidature par courriel, mentionnant la permaculture. Un texte adressé au sociétaires, un autre aux non sociétaires diffusé un France : 13 mars 2016

Date limite de déclaration de candidature : 15 avril 2016

Date limite de de dépôt de candidature : 30 avril 2016

Le comptable fait son bilan pour le 15 avril, puis préparer le budget.

Clôture des candidatures et préparer et envoyer la convocation autour du 1 mai.

AG sujets à aborder : toiture, association Rempart

Conseil d'Administration pour élire le nouveau Bureau et planifier certaines actions urgentes, dont la déclaration au registre du commerce et les changements de signatures : dimanche 5 juin 2016

### 3. Travaux :

Sécurité incendie : Les ferme-porte ont été montés dans les chambres 8, 10, 12, 13, 21, 22, 23, 24, 25, 26. Reste la porte coupe-feu chambre 14 et son ferme-porte. Prévision d'ajout d'une sirène à l'extérieur pour être entendu à l'extérieur et au 36. Les détecteurs ioniques ont été remplacé par des détecteurs optiques le 9 janvier 2016, les détecteurs ioniques ont été repris pour démantèlement afin de recevoir une attestation d'une filière d'élimination autorisée.

Toiture : Il faut soumettre le problème à la prochaine Assemblée Générale. Pierre Grollemund est venu en urgence en février, après 2 découvertes : une tache blanche d'un mètre sur une poutre verticale juste sous le faîtage en zinc au dessus de la chambre 32. Une fuite qui goutte jusqu'au couloir du deuxième étage (entre les douches) bien que les ardoises semblent en bon état de l'extérieur et de l'intérieur.

### 4. Programme

Avril 2016 : 4-8/4 Journées d'embellissement (resp. Isabelle, 4 inscrits) ; 8-17/4 Printempas (resp. Jannick, 36 inscrits) ; 17-20/4 Journées d'embellissement (3 inscrits) ; 20-24/4 Interkant (resp. Jannick, 16 inscrits) en parallèle avec un atelier d'écriture non-espérantiste (resp. Isabelle, sans inscrit) ; 24/4-1/5 Stage artistique *francophone* (resp. Isabelle, Champ des Grillons, 2 inscrits).

Mai : 1/5 AG de SAT-Amikaro.

Juin : 1-8/6 Semaine sur la paix *francophone* (prévu resp. Isabelle, Champ des Grillons) ; 12-17/6 Semaine de tourisme (en espéranto. avec C. Kremer, resp. Jannick, 1 inscrit).

Juillet : 4-11/7: échange de savoirs *francophone* (RERS et SEL, 2 inscrits) en parallèle avec 4-15/7: cours long de 10 jours avec Christian Rivière, 2 inscrits).

Août : 6-13/8: SOMERas, semaine d'étude (5 professeurs, resp. Jannick, 7 inscrits) ; 21-28/8 : Infana semajno (resp. Bert) ; 26-28/8 : Université d'été d'EDE (resp. Bert)

Septembre : 4-11/9 semaine touristique *francophone* (prévue, resp. Isabelle).

### 5. Points divers :

Movada Foiro : François et Jannick participent au congrès mondial à Nitra

Dépliant 2016 : à refaire en Espéranto et français par un groupe de travail avec de nouvelles photos plus adaptées aux jeunes, par exemple de FESTO 2011

Facture impayée Ouigo : du 18 septembre 2015 . Virement arrivé le 01/04/2016

"Champ des Grillons" :

- L'association est déclarée, avec récépissé de la Préfecture, AG le 16/01/2016, compte bancaire créé. Le Maire de Baugé a donné procuration à François pour dissoudre l'ancien association et le don de son avoir à la nouvelle association. François doit encore contacter la banque.

- Pour les stages organisés par Champ des Grillons, les entrées et sorties d'argent passent par le compte de l'association qui loue le château à la MCE. Une convention de partenariat ([page 1](#) et [page 2](#)) avait été signée avec Isabelle, mais rien de précis n'est convenu avec le Champ des Grillons.
- Isabelle doit renvoyer les messages invitant à participer au Champ des Grillons, afin qu'on voie à qui de Grésillon il convient de les faire parvenir.

Règlement de la facture pour le site "Champ des Grillons" à l'association "Les Zikologistes". Refaire une facture adressée à l'association qui a fait la commande. Conformément au CA du 3/10/2014, la MCE peut prêter l'argent.

Jeu de billard : En novembre 2015, Serge propose de donner à la MCE un jeu de billard en bon état (plateau en ardoise) si la MCE a une bonne place (sûre, à l'abri de l'eau). À cause de son poids, on ne peut pas le déplacer après son installation. Taille de la table environ 1,10 x 1,90 m, espace nécessaire 3,10 x 3,90 m. Places possibles : Trinkejo 5,6 x 5,6m (porte large de 1,18 m), classe A 3,8 x 4,2m, salle à manger 2, bibliothèque. L'avis majoritaire est que l'on n'a pas la place pour ce billard. Isabelle écrit à Serge pour le remercier de sa proposition.

Totems de Raoul : En novembre 2015, Raoul propose d'offrir à la MCE les totems qu'il a faits. La MCE doit prendre en charge l'essence pour le transport. Les emplacements sont à définir ensemble sur place.

Projet de Marie et Raoul : Proposition de partenariat envoyé par Isabelle le 8 mars. La décision n'est pas prise, mais on convient de les rencontrer à Paris avant fin mars pour faire connaissance et étudier plus précisément leur projet.

Club d'investisseurs CIGALES : Dossier envoyé par Isabelle le 10 mars pour information. Quel avantage, différence avec nos parts B ? Quelle somme recueillent les autres Cigales? Isabelle nous rendra compte de la manière dont cela se passe à Coopaname. Aucune décision n'est à prendre dans l'immédiat.